

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À: Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -

TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Ouébec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Ship Construction, Refit and Related Services/Construction navale, Radoubs et services connexes 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 6C2, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet EEN-SAI: P-F d'es EEN-SAI: Plates-formes d'essai				
Solicitation No N° de l'invitation W8482-218019/B		Amendment No N° modif.		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
W8482-218019		2021-08-27		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$\$MC-035-28287				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
035mc.W8482-218019	35mc.W8482-218019			
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM	Eastern Daylight Saving Time EDT			
on - le 2021-09-17	Heure Avancée de l'Est HAE			
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Roy, Tania			035mc	
Telephone No N° de téléphone		FAX	No N° de FAX	
(873) 355-3337 ()		() -		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en car	signer au nom du fournisseur/
Signature	Date



 $\label{eq:solicitation} Solicitation No. - N^\circ \mbox{ de la sollicitation} \\ W8482-218019/B \\ \mbox{Client Ref. No. - N}^\circ \mbox{ de réf. du client} \\ W8482-218019$

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. 001 File No. - N $^{\circ}$ du dossier 035mc. W8482-218019

Buyer ID - Id de l'acheteur 035mc CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Modification de sollicitation 001

Cette modification est soulevé pour:

- 1) Prolonger la date de fermeture de la sollicitation
- 2) Modifier une exigence technique dans l'ÉDT et les critères techniques
- 3) Répondre aux questions de soumissionnaires potentiels

1) Prolonger la date de fermeture de la sollicitation :

Effacer:

Date de fermeture 2021/08/30 14:00 Heure avancée de l'Est (HAE).

Remplacer par:

Date de fermeture 2021/09/17 14:00 Heure avancée de l'Est (HAE).

2) Modifier une exigence technique dans l'ÉDT et les critères techniques :

Effacer:

ÉDT – Section 2.2.1.1.4

a. Avoir une vitesse soutenue se situant entre 14 et 18 nœuds (inclusivement).

Remplacer par :

ÉDT - Section 2.2.1.1.4

a. Avoir une vitesse soutenue d'au moins 12 nœuds.

Effacer:

Critères techniques CTO2

a. Maintenir une vitesse de croisière se situant entre 14 et 18 nœuds (inclusivement).

Remplacer par:

Critères techniques CTO2

a. Maintenir une vitesse de croisière d'au moins 12 nœuds.

Effacer:

Critères techniques CTC1

En rapport avec le CTO2, dans le cadre de l'appel d'offres, on utilisera un barème de classement pour attribuer des points au soumissionnaire dont le navire présente la meilleure économie de carburant, lorsqu'il se déplace à la vitesse de croisière définie (14 à 18 nœuds inclusivement).

 $\label{eq:solicitation} \text{Solicitation No. - N}^\circ \text{ de la sollicitation} \\ W8482-218019/B \\ \text{Client Ref. No. - N}^\circ \text{ de réf. du client} \\ W8482-218019$

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. 001 File No. - N $^{\circ}$ du dossier 035mc.W8482-218019

Buyer ID - Id de l'acheteur 035mc CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Remplacer par:

Critères techniques CTC1

En rapport avec le CTO2, dans le cadre de l'appel d'offres, on utilisera un barème de classement pour attribuer des points au soumissionnaire dont le navire présente la meilleure économie de carburant, lorsqu'il se déplace à la vitesse de croisière définie (au moins 12 nœuds).

3) Répondre aux questions de soumissionnaires potentiels.

Question 1:

Annexe A, Énoncé des travaux, section 2.2.1.1.3 (a) – Capable d'une vitesse maximale soutenue d'au moins 30 nœuds à l'état de mer 3, tel que défini par l'Organisation Météologique Mondiale;

Le soumissionnaire aimerait comprendre pourquoi une « vitesse maximale soutenue d'au moins 30 nœuds » est une exigence pour cette demande de proposition (DP). Le soumissionnaire comprend que pendant l'étape de la demande d'information, la vitesse maximale était initialement indiquée à « 45 nœuds » et a maintenant diminué. Cependant, cette exigence de vitesse est encore très restrictive pour le marché local de l'Atlantique / Est Canadien. Pour cette raison, et en ce qui concerne la section 2.6 de la DP, le soumissionnaire demande que cette exigence soit expliquée quant à la raison pour laquelle la MRC exige une vitesse maximale de 30 nœuds ou qu'elle change la vitesse maximale soutenue à « 15 nœuds », ce qui permettrait que d'autres types de navires soient proposés pour cette exigence qui répondrait à toutes les autres exigences et seraient des navires incroyablement bien adaptés pour être utilisés pour cette exigence.

Réponse 1 :

Pour que le Canada puisse correctement tester et mettre en œuvre la technologie pour la MRC, les besoins des navires, dans lesquels les tests seront effectués, doivent être aussi proches que possible de la flotte de la MRC. Pour cette raison, le Canada maintiendra la vitesse maximale requise à 30 nœuds (environ la vitesse maximale de la Classe d'Halifax).

Question 2:

Annexe A, Énoncé des travaux, Section 2.2.1.1.4 (a) – Avoir une vitesse soutenue se situant entre 14 et 18 nœuds (inclusivement).

Le soumissionnaire aimerait comprendre pourquoi une « vitesse soutenue se situant entre 14 et 18 nœuds (inclusivement) » est requise par la MRC. La plupart des navires de la région qui pourraient être proposés, plafonnent à une vitesse maximale de 17 nœuds et pouvoir atteindre 18 nœuds n'est pas possible. Veuillez expliquer cette exigence ou s'il vous plaît ajuster pour supprimer le besoin d'atteindre 18 nœuds.

Réponse 2 :

Pour que le Canada puisse correctement tester et mettre en œuvre la technologie pour la MRC, les besoins des navires, dans lesquels les tests seront effectués, doivent être aussi proches que possible de la flotte de la MRC. Le navire proposé pour satisfaire à ce critère n'a pas besoin d'atteindre une vitesse soutenue de 18 nœuds, mais plutôt une vitesse soutenue « se situant entre 14 nœuds et 18 nœuds (inclusivement) ». Par exemple, un navire qui peut maintenir une vitesse de 14 nœuds satisfera à cette exigence puisqu'il se situe dans cette plage.

 $\label{eq:solicitation} \text{Solicitation No. - N}^\circ \text{ de la sollicitation} \\ W8482-218019/B \\ \text{Client Ref. No. - N}^\circ \text{ de réf. du client} \\ W8482-218019$

Amd. No. - N° de la modif. 001 File No. - N° du dossier 035mc.W8482-218019

Buyer ID - Id de l'acheteur 035mc CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGER.